



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Malartic du mardi, 22 novembre 2016, tenue au 901, rue Royale à Malartic, à 19 h 03

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Est absent :

M. Daniel Magnan, conseiller, district 5

Est également présent :

Me Gérald Laprise, directeur général *par intérim* et greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - GREFFE

1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous, en reportant le point 7.4.- Budget Ma Fête de l'Artic 2017 à la prochaine séance ordinaire du conseil;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

1.0.- GREFFE

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2016;

1.3.- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;

1.4.- Avis de motion relatif à un *Règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année*

**RÉSOLUTION
2016-11-323**



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

2017;

- 1.5.- Avis de motion relatif à un *Règlement imposant les taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux, pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2017;*
- 1.6.- Avis de motion relatif à un *Règlement imposant le taux de taxe à l'environnement pour l'année 2017;*
- 1.7.- Avis de motion relatif à un *Règlement imposant une taxe à tout commerce vendant de l'eau de la Ville de Malartic pour l'année 2017;*
- 1.8.- Avis de motion relatif à un *Règlement imposant une taxe et une surtaxe pour l'enlèvement de la neige pour l'année 2017;*
- 1.9.- Avis de motion relatif à un *Règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2017;*
- 1.10.- Avis de motion concernant le *Règlement numéro 876 modifiant les Règlements numéros 853, 867 et 872 concernant la tarification des biens, services et frais pour l'exercice financier 2017 de la Ville de Malartic;*
- 1.11.- Avis de motion concernant le projet de *Règlement concernant le traitement des élus municipaux;*
- 1.12.- Annulation de la suspension du pouvoir de dépenser des directeurs;
- 1.13.- Modification au contrat d'assurance municipale MMQP-03-089015.11;
- 1.14.- Autorisation de paiement au ministre des finances : Vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier – année 2015 – 52 599,48 \$;
- 2.0.- **MAIRIE**
- 2.1.- Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2017;
- 3.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 3.1.- Horaire des services municipaux durant la période des fêtes 2016;
- 4.0.- **TRÉSORERIE**
- 4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :
 - 4.1.1.- Liste des comptes payés;
 - 4.1.2.- Liste des comptes à payer;
 - 4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques;
 - 4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés;
 - 4.1.5.- Liste des dépenses et engagements;
 - 4.1.6.- Liste des transferts budgétaires;
 - 4.1.7.- Approbation des comptes à payer;
- 4.2.- Dépôt du rapport financier trimestriel et des réaménagements budgétaires pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

4.3.- Demande de réception définitive pour Lanexco inc. : Nouvelle entrée pour l'édifice et l'écocentre de Malartic;

5.0. - URBANISME

5.1.- Demande de certificat de conformité : Mine Canadian Malartic – Opération de deux dépoussiéreurs à la trémie de chargement de minerai concassé sur le site de la mine;

6.0.- RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS

6.1.- Suspension d'une employée pour fins d'enquête administrative;

7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

7.1.- Exposition « Le Grèbe jougris » : vernissage – 5 décembre 2016 : 17 h à 19 h : Bibliothèque;

7.2.- Rapport des subventions du Comité d'analyse des demandes d'aide financière et de soutien aux organismes 2016 – 2^e dépôt;

7.3.- Ma Fête de l'Artic : Entente de partenariat avec Fonds Essor Canadian Malartic

7.4.- Budget Ma Fête de l'Artic 2017;

7.5.- Politique d'acquisition d'œuvres d'art : compte-rendu du comité de sélection – 16 novembre 2016;

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1.- Mise à jour du Plan de sécurité civile;

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

11.1.- Demande de biens et services : Marché de Noël de Malartic – 10 décembre 2016;

11.2.- Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic : adhésion 2016-2017;

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0.- CORRESPONDANCE

13.1.- Société d'histoire de Malartic : invitation au dévoilement du Calendrier historique 2017 – 24 novembre 2016;

14.0.- PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

1.0.- GREFFE

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre

RÉSOLUTION



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

2016

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2016, tel que rédigé;

Adoptée.

1.3.- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément aux dispositions de l'article 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités du Québec (L.R.Q., c. E-2.2)*, les formulaires de déclaration d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil sont déposés devant le conseil.

1.4.- Avis de motion relatif à un Règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2017

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2017*.

1.5.- Avis de motion relatif à un Règlement imposant les taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux, pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2017

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement imposant des taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux, pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2017*.

1.6.- Avis de motion relatif à un Règlement imposant le taux de taxe à l'environnement pour l'année 2017

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement imposant le taux de taxe à l'environnement pour l'année 2017*.

1.7.- Avis de motion relatif à un Règlement imposant une taxe à tout commerce vendant de l'eau de la Ville de Malartic pour l'année 2017

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement imposant une taxe à tout commerce vendant de l'eau de la Ville de Malartic pour l'année 2017*.

1.8.- Avis de motion relatif à un Règlement imposant une taxe et une surtaxe pour l'enlèvement de la neige pour l'année 2017

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement imposant une taxe et une surtaxe pour l'enlèvement de la*



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

neige pour l'année 2017.

1.9.- Avis de motion relatif à un Règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2017

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2017.*

1.10.- Avis de motion concernant le Règlement numéro 876 modifiant les Règlements numéros 853, 867 et 872 concernant la tarification des biens, services et frais pour l'exercice financier 2017 de la Ville de Malartic

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement dont l'objet consiste à modifier les Règlements numéros 853, 867 et 872 concernant la tarification des biens, services et frais pour l'exercice financier 2017 de la Ville de Malartic.*

1.11.- Avis de motion concernant le projet de Règlement concernant le traitement des élus municipaux

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jean Turgeon qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement dont l'objet consiste à modifier le Règlement numéros 823 concernant le traitement des élus municipaux.*

RÉSOLUTION
2016-11-325

1.12.- Annulation de la suspension du pouvoir de dépenser des directeurs

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2016-09-269 – Approbation des comptes à payer, une suspension du pouvoir de dépenser aux directeurs de services, selon le *Règlement numéro 828 déléguant aux directeurs le pouvoir d'engager certaines dépenses pour et au nom de la Ville de Malartic*, à l'exception du directeur général avait été émise le 27 septembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RÉTABLIR le pouvoir de dépenser aux directeurs de services, lequel avait été suspendu le 27 septembre 2016, tel qu'il appert de la résolution susmentionnée;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2016-11-326

1.13.- Modification au contrat d'assurance municipale MMQP-03-089015.11

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement économique de Malartic (SDEM) a acheté un immeuble situé au 880 à 892, rue Royale lors la vente des immeubles pour défaut de paiement des impôts fonciers, le 10 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement économique de Malartic (SDEM) fait partie des assurés additionnels sur notre contrat d'assurance municipale avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter par résolution la modification qu'il désire apporter à son contrat d'assurance municipale avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le directeur général *par intérim* et greffier au regard de l'ajout à apporter au tableau des emplacements des conditions particulières de la police d'assurance en vigueur à la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DEMANDER à l'assureur de modifier le contrat d'assurance municipale MMQP-03-089015.11 en ajoutant le bâtiment susmentionné d'une valeur de 189 500 \$ pour le bâtiment et de 0 \$ pour le contenu;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2016-11-327**

1.14.- Autorisation de paiement au ministre des finances : Vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier – année 2015 – 52 599,48 \$

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le paiement de la somme de 52 599,48 \$ au ministre des finances pour fins de redistribution des sommes par la Cour Supérieure dans le cadre de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier pour l'année 2015;

Adoptée.

2.0.- MAIRIE

**RÉSOLUTION
2016-11-328**

2.1.- Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2017

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux à titre de maire suppléant, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 5 novembre 2017 inclusivement;

Adoptée.

3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

**RÉSOLUTION
2016-11-329**

3.1.- Horaire des services municipaux durant la période des fêtes 2016

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2016-11-308 – Congés des fêtes 2016, les congés des fêtes 2016 ont été déterminés pour les employés de la Ville après consultation du Syndicat canadien de la fonction publique 4224 et 335;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

DE DÉCRÉTER la fermeture des bureaux municipaux des différents services de la façon suivante :

- Administration, greffe, finances, urbanisme et environnement: du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement;
- Bibliothèque municipale : du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement;
- Loisirs et de la culture : du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement;
- Centre Michel Brière : du 24 au 25 décembre 2016 et du 31 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017 inclusivement;
- Travaux publics : du 26 au 27 décembre 2016 et du 2 au 3 janvier 2017.

Adoptée.

4.0.- TRÉSORERIE

4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :

Le conseil municipal prend connaissance des listes suivantes :

4.1.1.- Liste des comptes payés

Liste déposée.

4.1.2.- Liste des comptes à payer

Liste déposée.

4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques

Liste déposée.

4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés

Liste déposée.

4.1.5.- Liste des dépenses et engagements

Liste déposée.

4.1.6.- Liste des transferts budgétaires

Liste déposée.

4.1.7.- Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT le *Règlement # 543 modifiant le règlement # 539* autorisant la trésorière à effectuer le paiement des factures, pour et au nom de la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la trésorière à procéder au paiement des comptes pour la

**RÉSOLUTION
2016-11-330**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2016, tel qu'il appert des listes déposées au soutien mais sous réserve que toutes les références portant le code 03-30000-001 et la mention APPROPRIATION SURPLUS AFFECTÉ soient corrigées par les bonnes références comptables, et ce, pour tous les rapports produits par le Service des finances au cours de la présente année financière;

D'ADOPTER les réaménagements budgétaires proposés par les directeurs et recommandés par la trésorière au 31 octobre 2016, tels que présentés;

Adoptée.

4.2.- Dépôt du rapport financier trimestriel et des réaménagements budgétaires pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016

Dépôt du document à titre d'information.

4.3.- Demande de réception définitive pour Lanexco inc. : Nouvelle entrée pour l'édifice et l'écocentre de Malartic

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction de la nouvelle entrée pour l'édifice et l'écocentre de Malartic par la société Lanexco inc. ont été réalisés;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la MRC de La Vallée-de-l'Or recommandent l'acceptation des travaux définitifs;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER Me Gérald Laprise, directeur général *par intérim* et greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Malartic, le certificat de réception définitif des travaux de construction de la nouvelle entrée pour l'édifice et l'écocentre de Malartic réalisés par la société Lanexco inc., et ce, conditionnellement à la réception d'une décharge de responsabilité générale signée par les représentants autorisés de la MRC de La Vallée-de-l'Or;

Adoptée.

5.0.- URBANISME

5.1.- Demande de certificat de conformité : Mine Canadian Malartic – Opération de deux dépoussiéreurs à la trémie de chargement de minerai concassé sur le site de la mine

CONSIDÉRANT QUE l'opération de deux dépoussiéreurs à la trémie de chargement de minerai concassé sur le site de la Mine Canadian Malartic respecte la réglementation municipale en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et de l'environnement est d'avis favorable;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le greffier à émettre un certificat de conformité

RÉSOLUTION
2016-11-331

RÉSOLUTION
2016-11-332



No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION
2016-11-333

RÉSOLUTION
2016-11-334

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

règlementaire attestant que l'opération de deux dépoussiéreurs à la trémie de chargement de minerai concassé sur le site de la Mine Canadian Malartic ne contrevient à aucun règlement municipal;

Adoptée.

6.0. - **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET COMMUNICATIONS**

6.1.- **Suspension d'une employée pour fins d'enquête administrative**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été informé des faits reprochés à une employée de la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE l'employée portant le numéro 13-0012 a été suspendue le 22 novembre 2016 avec salaire par le directeur général *par intérim* dans le cadre d'une enquête administrative;

CONSIDÉRANT QUE l'employée a été rencontrée par monsieur le maire et le directeur général *par intérim* concernant les faits qui lui sont reprochés le 22 novembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE SUSPENDRE avec salaire, l'employée portant le numéro 13-0012, et ce, pour une durée indéterminée à compter du 22 novembre 2016;

Adoptée.

7.0.- **LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**

7.1.- **Exposition « Le Grèbe jougris » : vernissage – 5 décembre 2016 :
17 h à 19 h : Bibliothèque**

Dépôt du document à titre d'information.

7.2.- **Rapport des subventions du Comité d'analyse des demandes d'aide
financière et de soutien aux organismes 2016 –2^e dépôt**

Dépôt du document à titre d'information. Les chèques aux divers bénéficiaires seront remis lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2016.

7.3.- **Ma Fête de l'Artic : Entente de partenariat avec Fonds Essor
Canadian Malartic**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur Samuel Tessier, directeur du Service des loisirs et de la culture, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'*entente de partenariat* avec le Fonds Essor Canadian Malartic pour l'activité "Ma Fête de l'Artic";

Adoptée.

7.4.- **Budget Ma Fête de l'Artic**



No de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
2016-11-335**

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

Point reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

7.5.- Politique d'acquisition d'œuvres d'art : compte-rendu du comité de sélection – 16 novembre 2016

Compte-rendu du comité de sélection du 16 novembre 2016 déposé à titre d'information.

CONSIDÉRANT QUE le compte-rendu du comité de sélection du 16 novembre 2016 fait mention des deux œuvres d'art sélectionnées selon les critères de la *Politique d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville*;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général *par intérim* et greffier et le directeur du Service des loisirs et de la culture, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, les contrats d'acquisition pour les œuvres d'art suivantes :

- Œuvre d'art intitulée « L'ANIMATION DES CHARMEURS D'ESPACES À LA STATION NUMÉRO SIX » de l'artiste Gilles Plante;
- Œuvre d'art intitulée « CUEILLETTE À L'ANCIENNE » de l'artiste Paul Rousseau.

Adoptée.

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1.- Mise à jour du Plan de sécurité civile

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire une mise à jour du Plan de sécurité civile de la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER la mise à jour du Plan de sécurité civile de la Ville de Malartic, telle que rédigée;

QUE la personne suivante soit nommée par le conseil municipal pour occuper le poste de l'organisation municipale de sécurité civile :

Directeur des Communications

Martin Ferron

Adoptée.

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

11.1.- Demande de biens et services : Marché de Noël de Malartic – 10 décembre 2016

**RÉSOLUTION
2016-11-336**

**RÉSOLUTION
2016-11-337**



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

CONSIDÉRANT QUE le Marché de Noël de Malartic a un besoin immédiat de biens et services pour sa première édition qui se tiendra le 10 décembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la demande des bénévoles du Marché de Noël de Malartic au regard des biens et services décrits dans la lettre du 7 novembre 2016;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2016-11-338**

11.2.- Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic : adhésion 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont étudié et examiné la demande d'aide formulée;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADHÉRER à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic au coût de 459,90 \$ (taxes incluses) pour l'année 2016-2017;

Adoptée.

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0. CORRESPONDANCE

13.1.- Société d'histoire de Malartic : invitation au dévoilement du Calendrier historique 2017 – 24 novembre 2016

Correspondance a été déposée au conseil.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

**RÉSOLUTION
2016-11-339**

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 19

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.

**MARTIN FERRON
MAIRE**

**Me GÉRALD LAPRISE
DIRECTEUR GÉNÉRAL par
intérim ET GREFFIER**